

Modalités de distribution des manuels

3^{ème} prépa-métiers

Saint Luc Cambrai

Lieu: CDI

L'établissement vous permettant de bénéficier gratuitement de l'utilisation des manuels scolaires en 3^{ème} prépa-métiers, merci de suivre ces consignes qui seront vérifiées lors de la distribution le **jeudi 05 septembre 2024 à 10h10** par la responsable des 3^{èmes} prépa-métiers et Mme Lesage, professeur documentaliste sous couvert de M. Pérus, directeur de site :

Conditions :

Les manuels seront distribués en échange d'un **chèque de caution de 70 € non daté** à l'ordre de l'OGEC Saint Luc.

- L'état de chaque livre devra être rempli sur l'étiquette adhésive avec le nom de l'élève.

- Chaque livre devra impérativement être recouvert pour le protéger.

- Tout livre dégradé (abîmé, taché, arraché, corné, avec des pages manquantes, écrit ...) vous sera facturé 10 €.

- Tout livre non rendu vous sera facturé 20 €.

En cas de désinscription en cours d'année scolaire, la totalité des manuels devra être restituée intacte selon les modalités de fin d'année scolaire.

Aucun manuel ne sera distribué sans le paiement de la caution.

Bertrand LAUWERS
Chef d'établissement LTPES - LEG - AREP - UFA
Ensemble Saint Luc Cambrai

*Talon-réponse à remettre accompagné du chèque de **70 € non daté** à la documentaliste lors de la remise de la collection de livres*



Manuels 3^{ème} Prépa-métiers - Année scolaire 2024 / 2025

Je soussigné(e), _____,

responsable légal(e) de l'élève, _____,

déclare avoir pris connaissance de ces modalités et m'engage à les respecter.

Signature